Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9570084
Centre d'intérêt : 910

Développement personnel et social : Relations interpersonnelles : Communication, PER-5043-1 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis, 1994.
9 p. ; 28 cm.

Code : 9495-0267; 38-7609. Bibliogr. : p. 9.

ISBN 2-550-29651-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

Descripteur(s) : Communication * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours PER-5043-1 : Communication. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

RELATIONS INTERPERSONNELLES COMMUNICATION

PER-5043-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

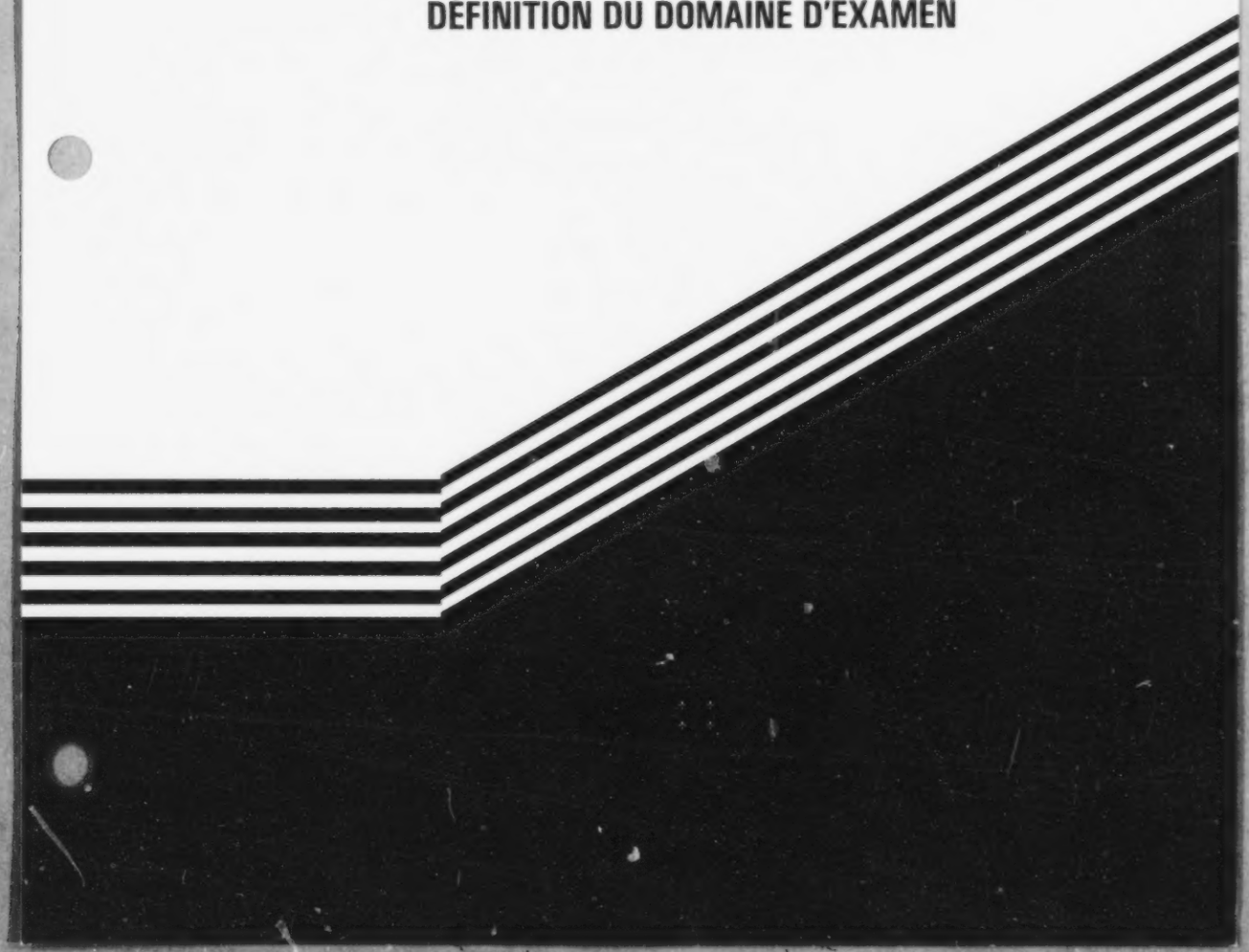

95-70084

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

RELATIONS INTERPERSONNELLES COMMUNICATION

PER-5043-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5043-1 : COMMUNICATION

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours PER-5043-1. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement, mais on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel de l'élève.
Le volet *Relations interpersonnelles* amène l'adulte à découvrir de nouvelles perspectives et des pistes de solution pour répondre à son besoin de créer des relations interpersonnelles significatives.	Au moment de l'évaluation, on devra tenir compte de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation concrètes qui peuvent être en rapport avec ses propres relations interpersonnelles.
Le cours *Communication* veut favoriser chez l'élève la découverte et la compréhension du sens, de la pertinence et de l'efficacité de la communication afin qu'il soit en mesure de la transposer dans sa vie personnelle. Les apprentissages sont faits à partir d'un modèle de communication.	Par l'évaluation sommative, on devra vérifier l'acquisition des connaissances et la compréhension du processus de la communication. On devra également vérifier la capacité de l'élève d'analyser des facteurs qui influencent la communication et de synthétiser les apprentissages dans un plan d'action. On devra tenir compte du modèle de communication décrit dans le programme.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Éléments de base :

- Perception
  - Objectivité
  - Subjectivité
- Communication
  - Message
  - Émetteur
  - Code
  - Récepteur
  - Rétroaction
  - Bruits
- Processus de la communication
  - Modèle
  - Formes

Facteurs d'influence :

- Favorables
  - Émetteur
    - Expression directe
    - Congruence
    - Authenticité
  - Récepteur
    - Écoute active
    - Congruence
- Nuisibles
  - Attitudes
    - Préjugés
    - Jugements de valeur
    - Refus du changement
    - Façades
  - Comportements
    - Double message
    - Langage non adapté
    - Manque d'attention
- Objectifs personnels
  - Attitudes
  - Comportements
  - Moyens

3.2 **Habiletés**

Connaître :

De façon générale, cette habileté se traduira par la capacité de définir des concepts.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité :

- d'illustrer le processus de communication et ses divers éléments;
- de déterminer diverses formes de la communication;
- de décrire des facteurs d'influence.

Analyser :

Cette habileté se traduira par la capacité d'établir certains facteurs d'influence.

Synthétiser :

Cette habileté se traduira par la capacité de formuler des objectifs personnels pour faciliter la communication avec les autres.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	ÉLÉMENTS DE BASE 40 %	FACTEURS D'INFLUENCE 60 %
CONNAÎTRE 20 %	Perception - Subjectivité - Objectivité Communication - Message - Émetteur - Code - Récepteur - Rétroaction - Bruits (1) 20 %	
COMPRENDRE 45 %	Processus de la communication : - Modèle - Formes (2) 20 %	Favorables - Émetteur - Expression directe - Congruence - Authenticité - Récepteur - Écoute active - Congruence Nuisibles - Attitudes - Préjugés - Jugements de valeur - Refus du changement - Façades (3) 25 %
ANALYSER 15 %		Nuisibles - Comportements - Double message - Langage non adapté - Manque d'attention (4) 15 %
SYNTHÉTISER 20 %		Objectifs personnels : - Attitudes - Comportements - Moyens (5) 20 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items
↓ Numéros des cases du tableau de pondération
↓

10 % 1. Choisir les définitions appropriées aux notions suivantes de la perception :

- objectivité;
- subjectivité.

10 % Associer des définitions aux concepts de communication suivants : message, émetteur, code, récepteur, bruits, rétroaction.

10 % 2. Compléter un schéma illustrant le processus de la communication.

10 % Déterminer les formes de communication présentes dans des exemples donnés.

20 % 3. À partir de cas de communication efficace, décrire l'attitude et le comportement adoptés :

- par l'émetteur;
- par le récepteur.

5 % À partir de cas de communication inefficace, relever deux attitudes qui sont la cause des difficultés de communication.

15 % 4. Décrire deux comportements qui peuvent nuire à une communication avec les autres et expliquer comment ils peuvent nuire.

20 % 5. Formuler deux objectifs personnels pour faciliter la communication avec les autres, l'un en tant qu'émetteur et l'autre en tant que récepteur. Ces objectifs doivent être en rapport avec des attitudes ou des comportements nuisibles.

Au moment de la correction, on tiendra compte tant de la présence des éléments demandés et de la pertinence des explications que des objectifs personnels proposés au regard de la problématique soulevée.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le cours de *Communication* accorde beaucoup d'importance à la compréhension du processus de la communication et à l'analyse des facteurs qui l'influencent. Pour ce faire, l'élève doit connaître des éléments de base. Tous ces apprentissages se retrouveront en synthèse dans un plan d'action.

En conséquence, la pondération des habiletés se trouve donc répartie de la façon suivante :

- Connaître 20 p. 100;
- Comprendre 45 p. 100;
- Analyser 15 p. 100;
- Synthétiser 20 p. 100.

Au moment de la pondération relative aux notions, nous avons accordé les pourcentages suivants :

- Éléments de base 40 p. 100;
- Facteurs d'influence 60 p. 100.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve qu'on fera passer aux fins d'évaluation sommative sera constituée de deux parties de type écrit.

La première partie permettra de mesurer les dimensions n^{os} 4 et 5. L'élève devra produire un travail écrit à cette occasion.

La seconde partie servira à mesurer les dimensions n^{os} 1, 2 et 3. On devra privilégier les items à correction objective. La description des mises en situation devra être brève.

La première partie aura lieu lorsque l'enseignante ou l'enseignant jugera que les apprentissages ont été faits. Cette partie doit être terminée **avant** de passer la seconde partie (questionnaire).

La seconde partie de l'épreuve se déroulera au cours d'une seule séance de 60 minutes et sera passée à la fin du cours.
Aucune note de cours ni aucun autre document ne seront permis.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour ce cours est de 60 sur 100.

La première partie de l'épreuve compte pour 35 p. 100, la seconde pour 65 p. 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programme de relations interpersonnelles. Communication, PER-5043-1*, matériel d'apprentissage, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1987, 117 p.